

RÉSUMÉ DE PRATIQUE

Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées
-Un produit de courtage de connaissances-



RÉSEAU ACTIF DE DÉPISTAGE DES ÂÎNÉS À RISQUE (RADAR) – JUILLET 2026



SYNTHÈSE DE LA PRATIQUE CAPTÉE

Le résumé de la pratique captée dans le cadre de la mise en application de l'Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées (l'Approche) représente un photo, à un moment déterminé afin de valoriser, voire inspirer différentes façons de faire.

MISE EN CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS

Réseau Actif de Dépistage des Aînés à Risque (RADAR) est un réseau de vigilance citoyenne visant à repérer les personnes âgées de 50 ans et plus vulnérables et/ou isolées. Des citoyens formés les orientent vers RADAR, où une coordination des services vers les ressources nécessaires est assurée. Les échanges sont confidentiels et gratuits. Lorsque les besoins diminuent, un transfert vers le Centre d'écoute Montérégie permet aux bénévoles formés d'assurer la continuité de la vigie afin de préserver la sécurité et le bien-être des personnes âgées.

Repris en 2015 par le Centre d'écoute Montérégie, le projet RADAR a été consolidé dans la Vallée des Patriotes grâce à une subvention de l'Œuvre Léger. En 2017, une subvention du programme Québec ami des aînés (QADA) de trois ans a permis son déploiement dans quatre territoires de CLSC de la Montérégie. Les parties prenantes de RADAR sont des personnes âgées, des citoyens formés, des partenaires communautaires, privés et publics.

RÉSULTATS ATTENDUS OU VISÉS INITIALEMENT AVEC RADAR

- Intervenir en amont auprès des personnes âgées vulnérables ou isolées afin de prévenir l'aggravation de situations problématiques ;
- Orienter les personnes âgées vers les ressources et services répondant à leurs besoins ;
- Offrir aux personnes âgées un espace pour s'exprimer librement, dans un climat d'écoute, de bienveillance et de respect ;
- Briser l'isolement et la solitude ;
- Contribuer à réduire les situations de détresse ;
- Favoriser l'engagement communautaire ;
- Accompagner les personnes âgées vers un mieux-être global dans leur milieu de vie naturel, de façon saine et sécuritaire.

EFFETS OBSERVÉS

Pour les PA :

- Fières, elles s'identifient au service : « je suis un RADAR » ;
- En confiance, elles acceptent plus facilement les différents services requis par leur condition ;
- Environ 60 personnes âgées sont appelées chaque semaine ;
- Depuis 2015, plus de 600 dépistages ont été réalisés dont 80 en 2025 ;
- En 2025-2026 le Centre d'écoute Montérégie (incluant RADAR) a reçu et fait plus de 27 000 appels.
- Plusieurs beaux succès sont répertoriés comme un accompagnement pour contrer la maltraitance, l'acceptation de services antérieurement refusés, etc.

Pour le partenariat :

- Les références proviennent surtout des partenaires ;
- Depuis 2015, 904 citoyens ont été formés ;
- Les formations sont dispensées et adaptées aux besoins et à la réalité des milieux ;
- La complémentarité et la collaboration s'améliorent avec le temps entre les organisations (références, instauration de services, suivis) ;
- RADAR est reconnu : « on fait maintenant partie de la trajectoire, on est un maillon important » ;
- Une constante vigilance est nécessaire pour s'assurer que RADAR est le service le plus pertinent, également pour éviter les substitutions ;
- L'efficacité de l'instauration des services coordonnés par RADAR fait en sorte qu'une bascule est rapidement faite au centre d'écoute pour maximiser l'accès à RADAR pour d'autres PA ;

Autres :

- La reconnaissance des bienfaits de RADAR a favorisé l'implantation d'une approche similaire dans d'autres territoires comme sur le territoire de Ville-Émard St-Paul et de Lachine.

La principale fierté de RADAR est d'avoir réussi à mettre en place un encadrement autour des personnes âgées vulnérables pour qu'elles se sentent en sécurité, et d'inclure la population dans le « prendre soin les uns des autres ».

LEVIER-ÉLÉMENTS FACILITATEURS

- Des partenariats avec des organismes communautaires, des services publics, les instances municipales, les services policiers et le milieu financier permettent d'élargir le repérage et les interventions auprès des personnes âgées vulnérables ;
- Une entente de collaboration a été signée par les différents partenaires (CISSS, Police, Centre d'action bénévole, ville ou MRC) sur les 4 territoires de CLSC desservis ;
- Au départ, des comités cliniques ont été mis en place avec les partenaires signataires afin de faciliter la coordination et d'échanger sur différents sujets, enjeux et défis à partir des difficultés rencontrées, de situations complexes, de trajectoires, etc. Ceux-ci ont été mis sur pause lors de la pandémie. Il est actuellement discuté de reprendre ces comités considérant leur grande utilité à faciliter la communication et la coordination avec les partenaires ;
- Des formations sont offertes aux citoyens afin que ceux-ci puissent être des yeux et des oreilles dans la communauté et qu'ils puissent référer vers RADAR au besoin ;
- Des conférences sont offertes à tous pour sensibiliser la communauté au repérage et à l'orientation des personnes âgées vulnérables vers RADAR ;
- Les gens de la communauté ont démontré un intérêt important pour cette formation ;
- Le consentement des personnes âgées est confirmé par la signature d'un formulaire complété lors du premier contact avec le citoyen RADAR. La possibilité que l'intervenante RADAR échange avec des partenaires est également assurée lors de la présence d'un consentement auprès de la personne âgée référée ;
- Les suivis, assurés aux semaines ou aux deux semaines, sont faits par des intervenantes qualifiées ;
- Le projet RADAR est de plus en plus reconnu dans la région, ce qui facilite la collaboration avec les partenaires, notamment les CISSS et les policiers.

FREINS-DÉFIS

- Peu de références sont faites par la population : la mise en pratique du repérage et du référencement demeure donc un défi.
- Il est possible qu'une liste d'attente soit présente selon le nombre de demandes effectuées lors d'une même période. La priorisation ainsi que la communication sont primordiales afin d'assurer un service adéquat ;
- Pour assurer la pertinence des références, il est essentiel de clarifier les rôles de chacun et les services offerts ;
- L'absence de récurrence des subventions et le manque de celles-ci constituent un défi continu.

SUITES PRÉVUES

- Il est prévu de reprendre les comités cliniques ;
- Des actions sont en cours avec les acteurs du milieu afin de mobiliser davantage la population dans le repérage et l'orientation des personnes âgées.

RECOMMANDATIONS DE LA PERSONNE RENCONTRÉE

- Assurer une meilleure coordination entre les parties prenantes afin d'éviter la duplication des services offerts et de maximiser la complémentarité ;
- Clarifier le rôle de RADAR et les responsabilités de chacun des partenaires ;
- Faire en sorte « que les gens formés réfèrent » ;
- Partager RADAR afin que d'autres régions puissent s'en inspirer et développer des initiatives adaptées aux besoins de leur milieu.

PERSONNE-RESSOURCE

Madame Nathalie Francoeur
Coordonnatrice du projet RADAR
Centre d'écoute Montérégie



1-877-658-8509
admin@projetradar.org

VALIDATION DE LA SYNTHÈSE DE PRATIQUE ET AUTORISATION DE LA DIFFUSION

Validation réalisée auprès de Mme Nathalie Francoeur, coordonnatrice.
Autorisation de diffusion par Mme Nathalie Barrette, directrice générale, le 26 août 2026.

ANNEXES :

- Annexe 1 : Un feuillet d'information du ministère de la Santé et des Services sociaux résume l'Approche.

Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées — Synthèse : Cadre de référence à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)

- **Annexe 2 : Un feuillet d'information du Consortium Inter S4 vulgarise l'Approche pour favoriser sa mise en pratique.**
L'Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées — L'Approche appliquée

Le résumé de pratique vise à donner un aperçu général d'une pratique en place au Québec. Les personnes intéressées à obtenir des détails de cette pratique sont invitées à contacter la personne-ressource.

Fiche résumé de pratique réalisée par Cathy Bérubé et Marie-Carmen Gagnon ont rédigé la fiche résumée de pratique, septembre 2026, Consortium Interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux.